

Arrêté n°2026- 545 -A

Le présent arrêté sera publié sur le site Internet de la Ville de Montbrison à compter du 15/07/2026

Demande déposée le 18/03/2026 et complétée le 17/04/2026 Affichage récépissé dépôt de dossier : 20/03/2026 Date de transmission au représentant de l'Etat : 15/07/2026	
Par :	SAS VG FINANCES représentée par Monsieur VIAL Yves
Demeurant à :	10 Impasse Henri Pourrat 42600 MONTBRISON
Sur un terrain sis à :	8 Impasse Henri Pourrat 42600 MONTBRISON 147 AX 46
Nature des Travaux :	Démolition d'une maison et construction d'un immeuble de 20 logements collectifs

N° PC 042 147 26 00032

Surface de plancher
créée : 3061 m²

Le Maire,

Vu la demande de permis de construire présentée le 18/03/2026 et complétée le 17/04/2026 par la SAS VG FINANCES représentée par Monsieur VIAL Yves,

Vu l'objet de la demande :

- pour la démolition d'une maison et la construction d'un immeuble de 20 logements collectifs,
- sur un terrain situé 8 Impasse Henri Pourrat, 42600 MONTBRISON,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Décret n° 2016-6 du 5 janvier 2016 portant à 3 ans la durée de validité des autorisations d'urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) approuvé le 13 décembre 2022 et sa modification simplifiée approuvée le 12 décembre 2023, mis à jour le 10 mars 2026,

Zone : U2,

Vu l'avis favorable avec prescriptions de Loire Forez agglomération - Service Voirie en date du 09/04/2026,

Vu l'avis favorable de Loire Forez agglomération - Service Déchets en date du 09/04/2026,

Vu l'avis avec recommandation de l'Architecte des Bâtiments de France de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) de la Loire en date du 27/03/2026,

Vu la consultation de ENEDIS en date du 20/03/2026,

Vu l'avis favorable avec prescriptions de Loire Forez agglomération - Service Eau potable en date du 07/07/2026,

Vu l'avis favorable avec prescriptions de Loire Forez agglomération - Service Cycle de l'eau en date du 07/07/2026,

ARRETE